

2008-01-16

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Centrale des crédits aux particuliers: principales évolutions en 2007

En 2007, le nombre de personnes et de contrats de crédit enregistrés dans la Centrale ainsi que le montant moyen des crédits ont continué de croître. Le nombre de défauts de paiement non régularisés a diminué pour la cinquième année consécutive. Toutefois, le nombre d'emprunteurs en défaut de paiement a légèrement augmenté. Les difficultés de paiement concernent principalement les ouvertures de crédit et les prêts à tempérament qui représentent ensemble 74,4 % des nouveaux retards de paiement enregistrés au cours de l'année 2007. Enfin, par rapport à fin 2006, la Centrale a enregistré une hausse de 12,5 % du nombre de personnes faisant appel à la procédure de règlement collectif de dettes.

Au 31 décembre 2007, 7 512 130 contrats de crédit conclus par 4 684 232 personnes sont enregistrés dans la Centrale des crédits aux particuliers. Il s'agit d'une hausse de respectivement 4,6 % et 2,4 % par rapport à l'année précédente. À elles seules, les ouvertures de crédit constituent 45,8 % du nombre total de contrats. Suivent les crédits hypothécaires dont la part relative atteint 29,4 % et les ventes et prêts à tempérament qui totalisent ensemble 24,8 %

Au cours de l'année, 1 478 326 nouveaux contrats de crédit ont été enregistrés dans la Centrale. Les ouvertures de crédit et les prêts à tempérament en constituent la part la plus importante et représentent respectivement 34,2 % et 33,9 %. Avec 263 250 nouveaux contrats (17,8 %), les crédits hypothécaires occupent la troisième position: le nombre de crédits hypothécaires octroyés en 2007 a diminué de 17,1 % par rapport à l'année précédente, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les ventes à tempérament avec 14,1 % clôturent ce classement.

En 2007, le montant moyen des crédits a augmenté pour toutes les formes de crédit. Ce montant s'élève à 99 814 euros par contrat (+ 7,1 %) pour les crédits hypothécaires, à 15 078 euros (+ 6,8 %) pour les prêts à tempérament et à 4 683 euros (+ 18,6 %) pour les ventes à tempérament. Le montant moyen des ouvertures de crédit octroyées en 2007 s'élève quant à lui à 6 141 euros (+ 7,2 %).

Le nombre d'emprunteurs en défaut de paiement enregistrés fin 2007 a peu varié, avec 338 933 personnes, par rapport à l'année précédente (+ 0,3 %). Il en va de même pour le nombre de contrats défaillants (490 908 unités, - 0,3 %). Bien que la baisse soit moins prononcée qu'auparavant, le nombre de défauts de paiement non régularisés (410 415 unités; - 0,8 %) diminue pour la cinquième année consécutive depuis l'entrée en vigueur de la Centrale "positive" en 2003. Les principales difficultés de paiement concernent les ouvertures de crédit et les prêts à tempérament qui représentent ensemble 74,4 % des 110 103 nouveaux retards de paiement communiqués par les prêteurs à la Centrale en 2007.

Au 31 décembre 2007, la Centrale contient les données de 64 493 personnes faisant appel à la procédure de règlement collectif de dettes, soit une hausse de 12,5 % par rapport à 2006. Parmi celles-ci, trois sur dix n'ont toutefois aucun contrat de crédit en défaut de paiement enregistré dans la Centrale. Cela indique que les causes du surendettement ne se limitent pas au crédit: les consommateurs sont en effet souvent confrontés à d'autres difficultés de paiement, comme celles relatives aux factures d'énergie et de téléphone, au loyer ou aux dettes fiscales.

Enfin, au cours de l'année 2007, les prêteurs ont consulté plus de 10,1 millions de fois le fichier de la Centrale et 120 231 demandes d'accès de consommateurs à leurs données personnelles ont été traitées.

Une [brochure statistique](#) détaillant les données de la Centrale des crédits aux particuliers au 31 décembre 2007 est disponible sur le site internet de la Banque nationale de Belgique (www.nbb.be).